

Annexe 1 – Synthèse du Plan des mobilités Île-de-France 2030 (PDMIF)

Le Plan des mobilités Île-de-France 2030 est le document stratégique régional dont l'enjeu est de décarboner les transports. Il a été élaboré par Ile-de-France mobilités (IDFM) à partir de 2022. La Région Ile-de-France est en charge de sa concertation formelle. Le document du PDMIF a été arrêté par délibération du Conseil régional le 27 mars 2024, soumis pour avis aux personnes publiques associées (PPA), avant son enquête publique (28 février au 31 mars 2025). Ce document sera ensuite mis au vote pour approbation du Conseil régional au début de l'été 2025. Ce nouveau document sur la planification des mobilités révisé le PDUIF (2014-2020).

Le Plan des mobilités en Ile-de-France (PDMIF) est construit sur 14 axes et 46 actions avec des enjeux sanitaires et environnementaux et l'objectif de réduire les polluants atmosphériques et les émissions de gaz à effet de serre liées au secteur des transports :

- Les 5 premiers axes concernent le développement des modes de déplacements alternatifs à la voiture utilisée individuellement
- Les 4 axes suivants visent les infrastructures au travers du partage de la voirie et de l'espace public entre les différents modes
- Le 10^{ème} axe décline l'ensemble de la stratégie d'action sur le transport de marchandises
- Le 11^{ème} axe s'intéresse aux véhicules et à leur évolution vers la décarbonation
- Les 3 derniers axes visent à soutenir et promouvoir des changements de comportements, individuels ou collectifs, au travers d'actions ciblées à destination de publics spécifiques.

Sa stratégie d'actions est fondée sur l'activation de tous les leviers de décarbonation :

- Sobriété
- Reports modaux (aménagement et management de la mobilité)
- Renforcement des infrastructures
- Evolution technologique : par exemple BEGES (baisses des émissions de gaz à effet de serre) pour 2/3 avec l'évolution du parc de véhicules routiers et pour 1/3 avec la baisse du trafic.

Les 14 axes et les 46 actions du Plan des mobilités en Ile-de-France

1. Pour suivre le développement de transports collectifs attractifs	
1.1	Développer le réseau de mass transit et en conforter la fiabilité et la résilience
1.2	Améliorer la gestion des situations perturbées et des périodes de travaux dans le réseau de mass transit
1.3	Développer les réseaux de surface et en améliorer la performance
1.4	Déployer un nouveau réseau de Cars Express pour relier les bassins de vie
1.5	Renforcer l'offre de transports à la demande dans les territoires peu denses
1.6	Proposer une information voyageurs de qualité dans tous les transports collectifs
1.7	Améliorer la sûreté dans les transports en commun
1.8	Poursuivre la modernisation de la billetterie et de la tarification francilienne
1.9	Assurer le suivi des expérimentations de véhicules autonomes collectifs
2. Placer le piéton au cœur des politiques de mobilité	
2.1	Planifier l'amélioration de la mobilité piétonne
3. Établir une nouvelle feuille de route pour l'accessibilité de la chaîne de déplacements	
3.1	Accélérer la mise en accessibilité de la voirie en agglomération
3.2	Poursuivre la mise en accessibilité du réseau de transports collectifs
4. Conforter la dynamique en faveur de l'usage du vélo	
4.1	Développer les infrastructures cyclables
4.2	Accroître et sécuriser l'offre de stationnement vélo
4.3	Promouvoir l'utilisation du vélo et développer les services associés
5. Développer les usages partagés de la voiture	
5.1	Faire du covoiturage une véritable alternative de mobilité durable en Ile-de-France
5.2	Renforcer les dispositifs d'autopartage
6. Renforcer l'intermodalité et la multimodalité	
6.1	Aménager les pôles d'échange multimodaux, lieux pour une intermodalité renforcée
6.2	Créer des pôles d'échanges multimodaux routiers
6.3	Faciliter l'accès aux services de mobilité par le développement de la mobilité servicielle
7. Rendre la route plus multimodale, sûre et durable	
7.1	Hierarchiser et aménager le réseau routier francilien pour une route plus multimodale, sûre et durable
7.2	Améliorer la sécurité routière
7.3	Mettre en œuvre des voies réservées multimodales sur le réseau magistral
7.4	Améliorer la qualité de service pour tous les modes sur le réseau routier
7.5	Améliorer la performance environnementale du réseau routier

8. Mieux partager la voirie urbaine	
8.1	Définir et mettre en œuvre des principes de partage de la voirie en milieu urbain
8.2	Pacifier la voirie et résorber les coupures urbaines
9. Adapter les politiques de stationnement aux contextes territoriaux	
9.1	Mettre en œuvre des politiques de stationnement globales dans une approche intercommunale
9.2	Repenser les politiques de stationnement public pour un meilleur partage de l'espace public et pour une mobilité plus durable
9.3	Réguler l'offre de stationnement automobile dans le domaine privé
10. Soutenir une activité logistique performante et durable	
10.1	Améliorer la performance de l'armature logistique
10.2	Développer l'usage des modes fluvial et ferroviaire
10.3	Améliorer les conditions de distribution des zones urbaines
10.4	Accélérer la transition énergétique des véhicules de transport de marchandises
11. Accélérer la transition énergétique des parcs de véhicules	
11.1	Développer le réseau régional d'infrastructures de recharge pour véhicules électriques
11.2	Développer le réseau d'avitaillement d'accès public en bioGNV à destination des poids lourds
11.3	Développer la mobilité hydrogène bas carbone
11.4	Accompagner la mutation technologique du parc de véhicules
12. Coordonner une politique publique partagée en matière de mobilité solidaire	
12.1	Rendre plus inclusifs les services de mobilité
12.2	Définir une politique publique coordonnée dans le cadre de Plans d'actions communs en matière de mobilité solidaire
13. Agir en faveur d'une mobilité touristique plus durable	
13.1	Faciliter l'accès des touristes au territoire francilien
13.2	Améliorer et promouvoir la desserte des sites touristiques par des modes durables
13.3	Améliorer l'expérience voyageur des touristes et des visiteurs
14. Renforcer le management de la mobilité pour faire évoluer les comportements	
14.1	Sensibiliser les Franciliens à des pratiques de mobilité plus durables
14.2	Développer l'écomobilité scolaire
14.3	Accompagner les entreprises et les administrations pour une mobilité plus durable de leurs employés